

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

#### PREMIER PROJET NUMÉRO PPCMOI-2017-90044, ADOPTÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 220 (PPCMOI) ET INTITULÉ PPCMOI RELATIF À L'OCCUPATION D'UNE RÉSIDENCE SUR LE LOT 4 867 932 DU CADASTRE DU QUÉBEC, 107, CHEMIN BERNIER

Avis est par les présentes donné, aux personnes et organismes intéressés :

Qu'à la séance ordinaire tenue le 5 septembre 2017, le conseil municipal de la Ville de Sutton a adopté, par la résolution numéro 2017-09-366, le projet numéro 2017-90044 adopté en vertu du *Règlement numéro 220 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (PPCMOI) relatif à l'occupation d'une résidence, sur le lot 4 867 932 du cadastre du Québec.

Que le projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le **2 octobre 2017, à 17h30** à la salle du conseil municipal, 11 rue Principale Sud.

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou le membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que le projet de résolution vise à autoriser que l'agrandissement d'un bâtiment jumelé excède de plus d'un mètre le mur du bâtiment voisin, soit de 1,98 mètre.



Localisation Ch. Bernier/Ch. Maple

Que le projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une copie du projet de résolution et l'illustration des zones concernées sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sis au 11, rue Principale Sud, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, du lundi au vendredi.

**Donné à Sutton, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de septembre de l'an 2017.**

Julie Lamarche, OMA  
Greffière